

L'ordre du jour a été adopté avec l'ajout d'un point sur la politique de gestion sur les conditions de travail locales des cadres et d'un point sur la politique globale en matière de gestion intégrée de la santé et de la sécurité du travail et bien-être. Les points à l'ordre du jour ont été, par conséquent, numérotés à nouveau.

Le public n'a formulé aucune question.

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

L'analyse de la situation budgétaire a été effectuée par le comité de vérification sur les données de la 1^{re} période. M. Philippe Bordeleau, président du comité, a confirmé que le budget est en équilibre.

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 31 MARS 2011 INCLUANT LE RAPPORT DE VÉRIFICATION

Le comité de vérification a reçu et analysé le rapport financier 2010-2011 ainsi que le rapport de vérification de la firme Mallette SENCRL Comptables Agréés qui fait état de la conformité des états financiers de l'organisation. Le conseil d'administration a donc adopté ces rapports qui seront transmis à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale dans les délais prescrits.

NOMINATION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES 2011-2012

À la suite d'un processus d'appel d'offres terminé en juin 2010, la firme Mallette SENCRL Comptables Agréés a présenté la plus basse soumission pour quatre années financières jusqu'en 2013-2014. Le comité de vérification a donc recommandé la nomination de la firme Mallette SENCRL Comptables Agréés pour agir comme vérificateur externe pour le Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire pour l'exercice financier 2011-2012. Les membres du conseil d'administration ont alors accepté la proposition du comité de vérification.

ENTENTE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ 2011-2012 AVEC L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE

Le Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire doit conclure une entente de gestion et d'imputabilité avec l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Cette entente demeure l'instrument permettant de déterminer si l'offre de service du réseau répond aux attentes ministérielles. Le processus se déroule ainsi : l'Agence formule ses attentes auxquelles l'établissement répond par une proposition d'offre de service. Le résultat des négociations entre l'Agence et l'établissement est traduit dans l'entente de gestion. L'entente de gestion et d'imputabilité 2011-2012 a donc été acceptée par les administrateurs.

PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE CJQ-IU ET L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE QUÉBEC

L'Institut universitaire en santé mentale de Québec offre des services surspécialisés pour les troubles de comportement sexuel des adultes. Considérant que le CJQ-IU a des besoins d'évaluation de la problématique de comportement sexuel pour des adultes ayant abusé d'un enfant, il a été convenu de renouveler le protocole d'entente en expertise et évaluation en troubles de comportement sexuel entre le CJQ-IU et l'Institut universitaire en santé mentale de Québec pour une période d'un an.

RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET DES INFIRMIERS

Le conseil d'administration a institué un conseil des infirmières et des infirmiers (CII) au CJQ-IU compte tenu qu'au moins cinq infirmières et infirmiers y travaillent. Au début de





juin, l'assemblée des membres du CII a adopté un règlement, largement inspiré de celui adopté pour le fonctionnement du conseil multidisciplinaire, concernant sa régie interne. Il a été présenté aux administrateurs et ces derniers ont approuvé le règlement de régie interne du conseil des infirmières et des infirmiers.

POLITIQUE RELATIVE À LA SÉCURITÉ DES ACTIFS INFORMATIONNELS ET PLAN DIRECTEUR DE SÉCURITÉ DE L'INFORMATION AU CJQ-IU

La Loi sur les services de santé et les services sociaux détermine que le ministère adopte des orientations en matière d'actifs informationnels et que chaque agence de la santé et des services sociaux est responsable de leur mise en œuvre. Le ministre a établi un cadre global de gestion des actifs informationnels qu'il modifie périodiquement selon l'évolution des besoins. Étant donné que la politique en vigueur au CJQ-IU remontait à 2005, une mise à jour s'imposait en raison des nouvelles exigences du cadre ministériel, du traitement des périphériques amovibles, de la journalisation des accès aux dossiers informatisés des usagers et du déploiement d'ordinateurs portables aux cadres. Les membres du conseil d'administration ont donc adopté la Politique relative à la sécurité des actifs informationnels et de télécommunication et à la protection des données et des renseignements confidentiels du CJQ-IU ainsi que le Plan directeur de sécurité de l'information.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENGAGEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le contrat d'engagement du directeur général a été renouvelé à compter du 30 juin 2011 pour un terme de quatre ans, et ce, dans le cadre du contrat type proposé par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

POLITIQUES DE GESTION SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL LOCALES DES CADRES

Le CJQ-IU est doté de politiques de gestion sur les conditions de travail locales des cadres depuis 2004. Dans le cadre du sondage sur l'agrément et la démarche de certification d'Entreprise en santé, le CJQ-IU veut offrir à ses cadres des conditions intéressantes et comparables aux autres établissements pour les retenir à son service et en attirer des nouveaux. Le document a donc été approuvé.

POLITIQUE GLOBALE EN MATIÈRE DE GESTION INTÉGRÉE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET BIEN-ÊTRE

Le CJQ-IU s'est engagé dans un processus de certification pour la norme Entreprise en santé. Dans le cadre de cette démarche, le conseil d'administration a adopté ladite politique et l'établissement a pris un engagement formel en regard de la santé, de la sécurité et du bien-être de son personnel.

FONDATION DU CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC

M. Laforest, secrétaire de la Fondation, fait état du succès de tournoi de golf de la Fondation qui a rassemblé tout près de 240 golfeurs pour amasser 112 000 \$. Il mentionne également la tenue du cocktail dînatoire le 17 novembre prochain.

LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION aura lieu le 20 septembre à 19 h.

Le prochain numéro de l'InfoCA paraîtra en septembre 2011.

Le présent bulletin est produit par la Direction générale du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire. Si vous désirez obtenir plus de renseignements concernant cette publication ou émettre des commentaires, composez le 418 661-6951, poste 1516.

